

23 boulevard René Bazin  
85300 CHALLANS

Tél : 02.28.17.39.99  
[office@85100.notaires.fr](mailto:office@85100.notaires.fr)

Clercs de Notaire

Agnès BAUDINET  
Stacy DEVESA  
Eva LEGOUPIL  
Valérie PIERRE  
Sabrina ROLLAND

Assistants juridiques

Mylène AVRILLA  
Sophie DUMOULIN

Comptable-taxateur

Matthieu LECLAIR

Formaliste

Clélia MORANTIN

Négociateur

Cyril GÉRARD

PIECES A FOURNIR  
POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE  
DIVORCE OU SEPARATION

\*\*\* A NOTER \*\*\*

**IL EST INUTILE DE FAIRE DES COPIES.**

Vous pouvez venir avec les documents originaux  
que nous scannerons,  
ou les envoyer par courriel à : [office@85100.notaires.fr](mailto:office@85100.notaires.fr)

ELEMENTS CONCERNANT L'ETAT CIVIL ET LA PROCEDURE

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Contrat de mariage ou de PACS
- Ordonnance de non-conciliation et / ou du jugement de divorce

ELEMENTS CONCERNANT LE PATRIMOINE PROPRE

- Liste des biens dont vous étiez propriétaire au jour du mariage
  - **Biens immobiliers** (fournir une copie du titre de propriété)
  - **comptes bancaires** (fournir les copies des relevés de comptes à la date la plus proche possible du mariage)
  - **parts de sociétés**

- Liste des biens reçus par donation ou succession au cours du mariage

Fournir une copie de l'acte de donation ou succession (ou indiquer le nom du Notaire ayant reçu l'acte).

Si le bien a été vendu depuis : indiquer la date ainsi que le prix de la vente, et préciser si le prix a été remis sur un compte personnel ou joint.

Si un bien propre a été acquis pendant le mariage, ou si un bien commun a été financé avec des fonds propres : fournir le relevé de la comptabilité du Notaire.

- Tableaux d'amortissement des prêts contractés et non remboursés avant le mariage (ou nom/adresse de la banque + numéro des prêts)

- Protocole de licenciement notifié avant la dissolution du régime matrimonial**
- Jugement octroyant une indemnité réparant un préjudice personnel**
- Factures si utilisation de fonds propres pour financer des travaux sur un bien commun (ou inversement)**

#### **ELEMENTS CONCERNANT L'ACTIF COMMUN**

- Derniers relevés de comptes bancaires (ou relevés à la date choisie pour les effets du divorce)**  
*L'adresse de la banque doit apparaître sur le relevé.*
- Derniers relevés des contrats d'assurance-vie**  
*L'adresse de l'organisme doit apparaître sur le relevé.*
- Certificat d'immatriculation du ou des véhicules automobiles et avis de valeur**
- Statuts des sociétés, extrait K-bis et évaluation par un expert-comptable**
- Liste du mobilier à partager et évaluation**
- Titres de propriété des biens immobiliers acquis au cours du mariage et un avis de valeur récent (moins de trois mois)**  
*Pour cela, vous pouvez contacter **M. Cyril GERARD**, négociateur au sein de l'Etude au 02.55.65.01.57 afin qu'il réalise cette estimation sans frais.*

#### **ELEMENTS CONCERNANT LE PASSIF COMMUN**

- Tableaux d'amortissement des prêts contractés pendant le mariage (ou nom/adresse de la banque + numéro des prêts)**

#### **ELEMENTS DIVERS**

*Fournir les justificatifs de :*

- *tout passif commun que vous auriez pu régler seul depuis la date des effets du divorce ;*
- *tout actif commun que vous auriez pu percevoir.*

**Prévoir le versement d'une provision de 100,00 euros à l'ordre de l'office notarial à l'effet de couvrir les frais des premières demandes de pièces**